



LES ARCHERS VRIGNOIS

sont heureux de vous inviter à leur

CONCOURS SALLE À 2x18M

QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR EN SALLE



LE DIMANCHE

4 OCTOBRE 2026



HORAIRES

	OUVERTURE DU GREFFE	3 VOLÉES D'ÉCHAUFFEMENT	DÉBUT DES TIRS
DIMANCHE MATIN	08h15	08h45	09h00
DIMANCHE APRÈS-MIDI	13h15	13h30	13h45



Tir en AB / CD limité à **52** archers (maxi) par départ.



BLASONS & CATÉGORIES

80

U11 (selon règlement FFTA en vigueur)

60

Bare-Bow jeunes ;
U13 ; U15 arcs classique

40

Bare-Bow adulte ;
U18 ; U21 ; S1 ; S2 ; S3 classique



TRISPOT Arcs à poulies
toute catégories.



Il est possible de tirer sur trispot à
conditions de le préciser à l'inscription.



PRIX DE L'INSCRIPTION AU CONCOURS

- 7 € jeunes
- 10 € 2 départs (jeunes)
- 9 € adultes
- 15 € pour 2 départs (adultes)

TENUE
BLANCHE
OU DE CLUB



RÉCOMPENSE
AUX PREMIERS
DE CHAQUE CATÉGORIE.



CHALLENGE DES 4 FILS AYMON

Les inscriptions se feront sur place avant le début des tirs
attention le challenge se joue sur les trois concours Ardennais.

CHALLENGE DES 4 FILS AYMON ÉQUIPE DE 4 ARCHERS AVEC :



1 FÉMININE
MINI



1 JEUNE
MINI



1 POULIE
MAXI MAIS PAS OBLIGATOIRE

EN PARTENARIAT AVEC :



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR MAIL À :

archers.vrignois.concours@gmail.com



CHALLENGE

« Les 4 fils Aymon »

LES CLUBS DE TIR À L'ARC DE
VRIGNE AUX BOIS, RETHEL ET
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ORGANISENT CHACUN AU MOIS D'OCTOBRE 2026
UN CONCOURS EN SALLE 2 X 18 M.

ILS VOUS PROPOSENT À CETTE OCCASION DE VOUS
INSCRIRE AU CHALLENGE PAR ÉQUIPES DE CLUB :

« Les 4 fils Aymon »

LES DATES :



4 OCTOBRE 2026

concours salle organisé par
Les Archers Vriquois



10 ET 11 OCTOBRE 2026

concours salle organisé par
Rethel Sportif Tir à l'Arc



17 ET 18 OCTOBRE 2026

concours salle organisé par
la Compagnie des Archers
de Gonzague

LE PRINCIPE :



Challenge par équipe de quatre archers du même club,
composée selon les règles suivantes :



Chaque équipe devra obligatoirement comporter :
1 archer « jeune » (U 11 à U18)
minimum par équipe



1 féminine minimum
par équipe



L'équipe pourra intégrer
un archer arc à poulies
maximum par équipe



La composition de l'équipe pourra varier
selon les concours mais devra respecter
les règles de composition définies.



Un même club peut engager
plusieurs équipes.



Le score de chaque équipe sera établi
en totalisant les points réalisés par chaque
archer lors de son premier départ
(score de classement sur le concours).



Les scores réalisés par les équipes
seront cumulés sur les trois concours.



Au dernier concours, (Charleville-Mézières
le 18 octobre 2026), remise de la récompense
à l'équipe ayant cumulé le plus de points.



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES DE TIR À L'ARC OFFRE
LA RÉCOMPENSE À L'ÉQUIPE GAGNANTE :

120 €

EN BONS D'ACHATS

DÉCATHLON

(12 BONS DE 10 €)



Challenge " Les 4 fils Aymon"**Lieu du concours :****Rappel :**

- 4 archers du même club
- 1 archer jeune minimum (U11 à U18) par équipe
- 1 femme minimum par équipe
- 1 archer poulies maximum par équipe

Club :**Nom de l'équipe :**

Composition de l'équipe	Nom	Prénom	Catégorie	Arme	Score
Archer					
Archer					
Archer					
Archer					

Challenge " Les 4 fils Aymon"**Lieu du concours :****Rappel :**

- 4 archers du même club
- 1 archer jeune minimum (U11 à U18) par équipe
- 1 femme minimum par équipe
- 1 archer poulies maximum par équipe

Club :**Nom de l'équipe :**

Composition de l'équipe	Nom	Prénom	Catégorie	Arme	Score
Archer					
Archer					
Archer					
Archer					